



COMMUNE DE BAS-INTYAMON 1667 ENNEY



026 921 81 00
commune@bas-intyamou.ch

Enney, le 25 juin 2026 / ed

MISE A L'ENQUETE ORDINAIRE Du 26 juin au 10 juillet 2026

District	Gruyère
Commune	Bas-Intyamou, secteur Estavannens
Lieu-dit ou rue	Rue du Village-d'Enhaut 78 – Estavannens
Architecte ou mandataire responsable	L'ARCH collectif Sàrl Rue de la Condémine 20 1630 Bulle
Requérant	M. et Mme Frédéric et Stéphanie Gachet Chemin de Taillemau 6 1630 Bulle
Objet de la demande Et article du registre foncier	Rénovation d'une maison protégée, abattage d'un arbre protégé avec demande de dérogation aux mesures de protection des boisements et avec création d'un verger de compensation Art. 3058 RF

Les plans sont déposés au bureau communal de Bas-Intyamou à Enney, où ils peuvent être consultés.

Les remarques ou oppositions doivent être adressées par écrit au Conseil communal jusqu'au **10 juillet 2026**.

Le Conseil communal